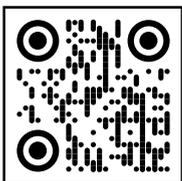


# MONTAGNY

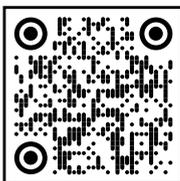
été 2025

Le bulletin municipal de votre commune

*Le Mag*



Montagny69.fr



Facebook



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



# VOS NUMÉROS UTILES

**Pompiers (S.D.I.S) ..... 18 ou 112**

**Urgences vitales, SAMU ..... 15 ou 115**

**Régulation, médecin de garde ...04 72 33 00 33**

**Urgences Gendarmerie..... 17**

**Gendarmerie Nationale .....04 78 44 00 64**  
2, rue Louis Guillaumond - 69440 Mornant

**Femmes Victimes de Violences ..... 3919**  
24h/24 et 7 jours/7

**Enfants en Danger..... 119**

## DENTISTES

**Dr Stéphane PETROU – Dr Clément JOURNET**  
**Dr Quentin GUERIN**  
Cabinet Dentaire EORA - 145, route de Millery  
RDV par téléphone au 04 82 83 96 41  
ou sur Doctolib

## HYPNOTHÉRAPEUTE – PRATICIEN EN PNL

**Dr Thomas MIRALLES**  
Enfants - Adolescents - Adultes  
145, route de Millery - 06 19 59 46 99

## INFIRMIER(ES)

**Karine LAMADA – Gaylord PARDIN**  
51, route du Bâtard  
Tous les jours - 04 78 07 90 43 / 06 89 97 05 32

**Sophie MATRAT – Gaëlle VERDELHAN**  
Maison de santé  
690, montée du Baconnet - 06 48 62 07 85

## KINÉSITHÉRAPEUTES – OSTÉOPATHES

**M. PENAUD – A. MARTINAUD – É. ALAJARIN**  
**A. MONTCEL - M. CUOCCI**  
295, montée de Sourzy - 04 37 41 02 35  
Ouvert du lundi au vendredi sur RDV

**Audrey GIBELIN**  
Maison de santé  
690, montée du Baconnet - 06 60 10 63 56

**Olivier PALLUEL**  
80 rue du Château d'Eau

**Hervé FONTANEY**  
20 place de Sourzy  
04 78 73 58 15 / 06 11 43 37 49

**Maud MERCATELLO**  
92 allée des Sources - 04 78 58 44 84

## MÉDECINS

**Dr Pauline WOOLLVEN**

**Dr Emilie BENEFICE-FARON**  
Maison de santé - 690, montée du Baconnet  
RDV par téléphone au 04 51 61 02 02  
ou sur [www.letsy.fr](http://www.letsy.fr) puis taper  
woollven ou benefice-faron ou montagny

## ORTHODONTISTE

**Dr Guillaume COUELLE**  
145, route de Millery  
RDV par téléphone au 04 37 22 97 31  
ou par mail : [cabinetdentairepj@gmail.com](mailto:cabinetdentairepj@gmail.com)

## ORTHOPHONISTES

**Sarah SCAGLIOTTI**  
Maison de santé  
690, montée du Baconnet - 04 78 46 85 54

**Pauline LAURENT**  
Maison de santé  
690, montée du Baconnet - 04 72 39 90 13

**Fanny CHAIX**  
145, route de Millery - 06 24 89 93 98

**Mathilde ROCHEGUDE**  
145, route de Millery  
04 87 24 77 38 - 07 49 11 47 15

**Madeleine SPRIET ADLOFF**  
145, route de Millery

**Marion BRUC**  
13 place de Sourzy

## OSTÉOPATHES D.O.

**Clément MONNOT**  
Adultes - Enfants - Nourrissons  
51, route du Bâtard  
04 78 50 14 40

**Sandy LEBLANC**  
Maison de santé - 690, montée du Baconnet  
RDV au 06 82 42 54 94  
ou sur [clicrdv.com/cabinet-sandy-leblanc-osteopathe](http://clicrdv.com/cabinet-sandy-leblanc-osteopathe)

**Laurene COUELLE**  
145, route de Millery  
RDV sur Doctolib ou au 06 09 10 41 25

**Adeline MARTOS**  
13 place de Sourzy  
06 25 55 72 59

**Hervé FONTANEY**  
20 place de Sourzy  
04 78 73 58 15 / 06 11 43 37 49

## CHIROPRACTRICE

**Nawelle CHOUATTAH**  
13 place Sourzy - 07 56 80 30 34

## PHARMACIE

### Doctoresses en Pharmacie

**Sabine VINCENT – Anne-Marie CHAPTAL**  
51, route du Bâtard - 04 78 07 90 60  
Du lundi au vendredi : 8h45-12h et 14h30-19h30

En dehors des horaires d'ouverture, contacter  
le Commissariat de Givors pour connaître la  
pharmacie de garde ou composer le 3237

## PSYCHOLOGUE – PSYCHOTHÉRAPEUTE

**Clémentine EMIEL**  
51 route du Batard - 07 69 41 73 20

**Perrine BERTRAND**  
51 route du Batard - 06 67 43 75 67  
RDV sur PERFACTIVE et courriel :  
[perrinebertrand.psychologue@gmail.com](mailto:perrinebertrand.psychologue@gmail.com)



## HOMMAGE À JACKY

Pendant de nombreuses années, Jacky s'est dévoué sans relâche au service des associations, toujours disponible et souriant, il apportait son énergie et sa générosité à chaque manifestation.

Aujourd'hui, nous lui rendons hommage avec respect et reconnaissance pour tout ce qu'il a accompli, il laisse derrière lui le souvenir précieux d'un homme investi, chaleureux et profondément humain.

Nous exprimons tout notre soutien à ses enfants en ces heures douloureuses et les assurons de notre présence. Nous l'avons accompagné avec émotion et dignité dans son dernier voyage en l'église de Montagny.

Merci Jacky pour toutes ces années de services rendus à notre commune. Tu es parti rejoindre Nadia, ton épouse, disparue en mai 2024.

Ils resteront à jamais unis dans nos pensées.



## Sommaire

Numéros utiles.....	2
Hommage - Agenda.....	3
Vie Municipale.....	4-9
Civisme - Sécurité.....	10-11
Travaux-Envir.....	12-13
Vie Associative.....	14-19
Libre expression.....	20

## Horaires Mairie

<b>Lundi</b> .....	8h30 - 12h00
<b>Mardi</b> .....	8h30 - 12h00 ..... et 14h00 - 17h30
<b>Mercredi</b> .....	8h30 - 12h00
<b>Jeudi</b> .....	8h30 - 12h00 ..... et 14h00 - 17h30
<b>Vendredi</b> .....	8h30 - 12h00

### Permance État Civil

1<sup>ers</sup> samedis du mois  
9h00 - 11h30

### Mentions légales :

MAIRIE DE MONTAGNY  
1, Place de Sourzy  
69700 Montagny  
04 78 73 73 73  
mairie.montagny@montagny69.fr

Directeur de la publication  
& Rédacteur en chef :  
Pierre Fouilland

Membres du comité de Rédaction :  
Les élus, les associations

Conception & Réalisation :  
Dix-Sign

Photos :  
Mairie de Montagny, associations,  
élus, Shutterstock, Unsplash,  
FreePik, Dix-Sign

## À VOS AGENDAS !

### VENDREDI 29 AOÛT

Cinéma plein air au Château d'Eau du Vieux-Bourg des Amis du Vieux Montagny

### SAM. 23 AOÛT AU DIM. 14 SEPT.

(Week-end seulement) Exposition de raku et peintures à la Chapelle Romane

### MARDI 2 SEPT. AU MARDI 4 NOV.

Ateliers numériques à la bibliothèque

### SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Forum des associations sur la place de Sourzy

### DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Défilé des Classes en 5

### DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Journée Basque des Festigones

### DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Matinée moules-frites des Anciens Sapeurs-Pompier

### LUNDI 6 AU DIMANCHE 12 OCTOBRE

Semaine bleue (Sensibilisation arnaques sur internet / atelier couture...)

### DIMANCHE 26 OCTOBRE

Marches Octobre Rose

### VENDREDI 31 OCTOBRE

Halloween

### SAM. 1 ET DIM. 2 NOVEMBRE

VTT et marche du Club Cyclo Montagny

### MARDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice du 11 nov. 1918

### JEUDI 13 AU SAMEDI 15 NOV.

Exposition de peintures à la Chapelle Romane

### SAMEDI 22 NOVEMBRE

Atelier numérique : le fond vert : comment ça marche ?

### DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Salon du bien être

### SAMEDI 29 NOVEMBRE

Spectacle humour d'Un Battement d'Elles

### LUNDI 8 DÉCEMBRE

Montée au Flambeaux au Vieux-Bourg

### DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Marché de Noël des Festigones

## ÇA S'EST PASSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !

### Les Nuits de la lecture



Pour les Nuits de la lecture le 24 janvier dernier, en partenariat avec les bibliothèques de la CCVG, nous avons eu la joie d'accueillir avec des classes des écoles du Garon et des Landes, WILFRID LUPANO ! Scénariste de BD comme Le Loup en slip, Les vieux fourneaux, La Bibliomule de Cordoue, il a échangé avec les enfants sur son métier et son parcours. Après Susie Morgenstern et Marie-Aude Murail, encore une très belle rencontre cette année pour les Nuits de la lecture !

**Renseignements & inscription :**  
**biblio@montagny69.fr – 07 81 31 61 13**  
**ou directement à la bibliothèque.**

## DICTÉE 2025

Dans le cadre de la semaine de la langue française et de la Francophonie, la commune, en collaboration avec la Bibliothèque Montagny 69, a organisé un événement spécial intitulé « La dictée des familles ». Pour cette occasion, Delphine, responsable de la bibliothèque, a sélectionné un extrait du livre de Marcel Pagnol, La Gloire de mon père. Bien que l'événement n'ait pas attribué de médailles, les participants ont reçu des récompenses variées : des bons d'achat pour les adultes, des livres et des bonbons pour les enfants, ainsi qu'un abonnement offert à la bibliothèque. À noter qu'aucun participant n'a réussi à obtenir 20/20. Rendez-vous l'année prochaine pour relever le défi !

### Spectacle Petit Poet'



Samedi 14 juin, pour clôturer la saison des Bébés lecteurs, les tout-petits et leurs parents ont assisté à la représentation du spectacle Petit Poet' d'Aurélie Loiseau. Ce spectacle drôle et poétique nous a été offert par le département du Rhône dans le cadre du dispositif Premières Pages qui vise à promouvoir la lecture pour les tout-petits (<https://www.premierespages.fr/>).

Merci aussi aux parents présents pour ce spectacle et aux fidèles des Bébés lecteurs tout au long de l'année !

### Book Club junior & ado

Rejoignez le Book Club à destination des juniors (de 9 à 12 ans) et des ados (13 ans et +) ! Une sélection de romans, BD, manga est mise à disposition des membres du club. Trois fois par an, le Book Club se réunit pour échanger sur ses lectures & ses coups de cœur !



## CLASSE DÉCOUVERTE DANS LA LOIRE !



Du 2 au 4 juin 2025, deux classes de l'école du Garon, regroupant 46 élèves du CE2 au CM2 ont participé à une classe découverte passionnante dans la charmante commune de Marlhes dans la Loire.

Pendant ces trois journées, les élèves ont exploré de nombreux aspects liés à l'eau, un sujet essentiel pour notre planète. Ils ont notamment découvert le circuit de l'eau domestique, en comprenant

comment elle arrive dans nos foyers et comment elle est utilisée au quotidien.

Ils ont aussi étudié le cycle de l'eau, en observant les étapes d'évaporation, de condensation et de précipitation. Une visite à la station d'épuration leur a permis de voir concrètement comment l'eau usée est traitée pour être réutilisée ou rejetée dans la nature, soulignant l'importance de la gestion responsable de l'eau.

Enfin, les élèves ont été sensibilisés aux gestes écocitoyens, apprenant comment chacun peut agir pour préserver cette ressource précieuse.

Mais au-delà de l'aspect éducatif, ce séjour a aussi été l'occasion pour les élèves de vivre avec leurs copains, de partager des moments de convivialité, d'entraide et de camaraderie. C'est une belle expérience qui leur a permis de renforcer l'esprit d'équipe tout en apprenant.



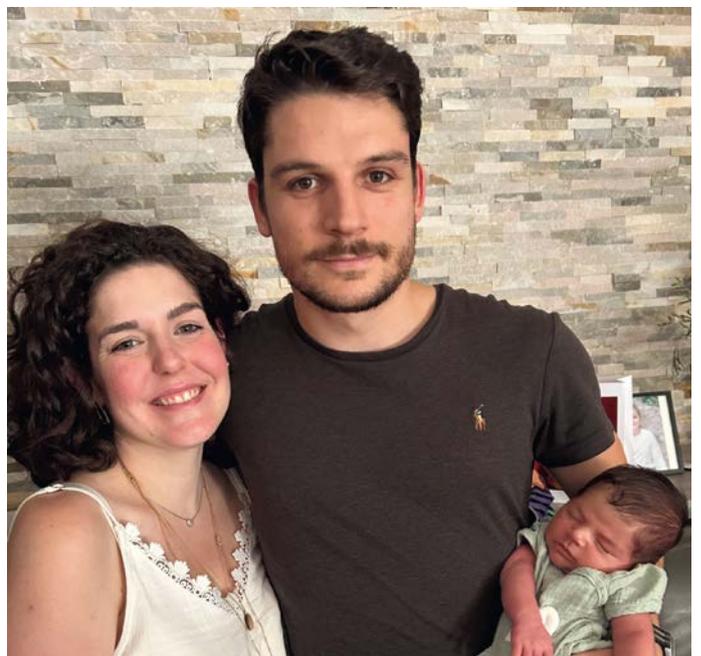
## UNE NAISSANCE EN HARMONIE AVEC LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, alors que la commune et les restaurants s'activaient pour préparer la Fête de la Musique, un événement bien plus intime se déroulait dans notre village : la naissance du petit Augustin, à 6h58 du matin, dans le cocon de son foyer.

Pris de court par l'arrivée précipitée du bébé, c'est son papa, d'un sang-froid admirable, qui a aidé à le mettre au monde avant l'arrivée des secours. Maman et bébé se portent à merveille.

Bienvenue à Augustin, notre petit rayon de soleil né le jour le plus mélodieux de l'année.

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations aux heureux parents et souhaite la bienvenue à ce nouveau petit habitant de notre commune.



# RÉDUCTION DES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES

**MODIFICATION DE LA FREQUENCE DE COLLECTE DES BACS GRIS**

Léko SITOM 1

**A partir du 1er janvier 2026**

Bac gris : 1 fois tous les 15 jours (excepté Brignais, 1 fois par semaine)  
Bac jaune : inchangé, 1 fois tous les 15 jours (excepté Brignais, 1 fois par semaine)  
\* zones silos non concernées

**POURQUOI RÉDUIRE LA FREQUENCE DE COLLECTE ?**

- Rationaliser la collecte**  
Seulement 60 à 70% des bacs sont collectés à chaque passage et la majorité d'entre eux sont à moitié vides.
- Réduire l'impact environnemental et les nuisances des collectes**  
Réduire les fréquences de collecte permet de réguler la circulation, le bruit et les polluants émis par les véhicules.
- Maîtriser les coûts de gestion des déchets**  
La baisse des tournées de collecte permettrait de maîtriser l'augmentation globale du coût du service public de gestion des déchets de la commune.
- Respecter les obligations réglementaires de réduction des ordures ménagères et d'augmentation de la part valorisée (Loi AGECC)**  
Emballages, papiers, biodéchets et filières de tri en déchetterie.

**LE CONTENU DE LA POUILLÈRE D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES D'UN HABITANT DU SITOM (SUD RHONE) EN 2024**

Verre d'emballage  
Gros cartons, métaux, métaux, bois  
Emballages et papiers  
Biodéchets  
Autres déchets (Déchets ménagers, bac gris)

43,5% + de 56 % des déchets restent à trier !

Léko SITOM 2

**COMMENT RÉDUIRE VOS OMR (BACS GRIS) ?**

**TRIONS TOUTS NOS EMBALLAGES ET PAPIERS**  
Déposons tous nos emballages en plastique, aluminium, métal et les papiers/ cartonnages.

**TRIONS TOUTS NOS EMBALLAGES EN VERRE**  
Déposons tous nos bouteilles, bocaux sans couvercle, ni bouchon. La vaisselle cassée et les miroirs sont à déposer en déchetterie.

**TRIONS TOUTS NOS BIODÉCHETS POUR LES VALORISER**  
Si je dispose d'un jardin, je composte sinon je dépose mes biodéchets dans une borne dédiée ou dans le composteur collectif de ma résidence.

**LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS. PENSER À ADOPTER DES SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES**

Prêt à acheter en vrac ?  
Louer ?  
Réparer ?

Léko SITOM 3

**RETROUVEZ VIA CE QR CODE PLUS D'INFORMATIONS SUR LA RÉDUCTION DE FREQUENCE ET LES SOLUTIONS EXISTANTES POUR GERER ET RÉDUIRE VOS DÉCHETS**

Vous pouvez aussi ces informations sur la page :  
<https://www.sitom-sud-rhone.com/je-reduis/reduction-de-frequence/>

**CONTACTEZ-NOUS**  
04 72 31 30 88  
preventiondechets@sitom-sud-rhone.com  
www.sitom-sud-rhone.com

**SITOM**  
SUD RHONE  
250 Allée des Sagnes  
Parc du Bacornet  
69700 MONTAGNY

Léko SITOM 4

## La réduction des collectes d'ordures ménagères dès 2026

Dans le cadre de la loi AGECC, le tri des biodéchets est obligatoire depuis janvier 2024. Au vu du faible remplissage des bacs gris, le SITOM réduira leur collecte à une fois tous les 15 jours à partir du 2 janvier 2026, dans toutes les communes, dont celles de la CCVG. L'expérimentation est réussie à Saint-Symphorien-d'Ozon. Depuis février 2025, la commune teste cette fréquence avec succès :

→ 13 % d'ordures ménagères résiduelles (OMR), soit - 30 tonnes.

→ + 6 % d'emballages recyclés, soit + 8 tonnes

### Ce changement permettra :

- Une réduction des coûts de collecte.
- Une baisse des émissions de CO<sub>2</sub> et de l'incinération.
- Une hausse du recyclage grâce au transfert vers le bac jaune.

## Le changement des corbeilles de ville

Afin de répondre à l'obligation réglementaire de tri hors foyer sur le domaine public applicable dès le 1er janvier 2025, le SITOM et la commune de Montagny ont réalisé un travail minutieux et sérieux d'optimisation du tri des emballages déposé par les habitants de la commune dans les corbeilles de ville, près des équipements publics (écoles).

De nouvelles corbeilles de ville permettant le tri des emballages et du verre dans la rue vont être installées très prochainement. Les matériaux recyclables triés seront dirigés en centre de tri et valorisés. Des consignes de tri seront affichées sur les couvercles des corbeilles de ville pour sensibiliser les habitants au tri.

Ces corbeilles de tri seront soutenues à 80% par l'éco-organisme LEKO.

## PROJET DE L'ÉCOLE DU GARON

Le projet mené en collaboration avec le collectif d'artistes-peintres de La Coulure est désormais achevé. Le mur de l'école du Garon arbore une magnifique fresque réalisée en concertation avec les enfants, apportant une touche artistique et vivante à l'établissement. Afin de préserver cette œuvre, des couvertines ont été posées afin de protéger le mur et de garantir sa pérennité.

Les élus, toujours à l'écoute des écoles, veillent à répondre au mieux aux besoins et aux attentes des établissements scolaires, afin de favoriser un cadre éducatif agréable et enrichissant. Le lien entre la municipalité et les écoles est essentiel pour garantir un cadre éducatif harmonieux.



## Achat du local du vieux bourg

Nous avons délibéré au dernier Conseil municipal concernant l'achat d'un local professionnel, d'une surface de 100 m<sup>2</sup> environ.

Il s'agit d'une ancienne cave voûtée située au vieux bourg en face de notre chapelle. Ce local servira à de multiples activités culturelles ou associatives et participera à l'animation du vieux bourg.

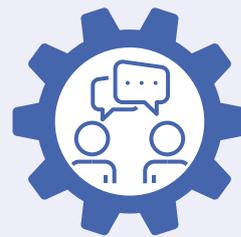
## FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

L'arrivée d'une entreprise à Montagny dynamise l'économie locale et enrichit les services proposés. Pour une intégration réussie, il est essentiel d'être identifié par la municipalité.

Nous invitons chaque nouvel acteur à se rapprocher de la mairie pour faciliter les échanges et gagner en visibilité auprès des habitants et des partenaires locaux.

Chaque année une rencontre inter-entreprises est organisée autour d'un concours de pétanque placé

sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Un moment de partage très apprécié de tous (voir page suivante).



Ensemble, faisons de Montagny un pôle économique dynamique et accueillant.

Nous réaffirmons notre engagement à soutenir les entreprises et les commerces de notre commune.

## BRASSERIE ARTISANALE DWYN BREWING

C'est avec une immense fierté que nous accueillons sur notre commune la jeune brasserie artisanale DWYN Brewing, fondée par les talentueux cousins Maximilien Traeger et Paul Thomé. Leur passion et leur savoir-faire viennent d'être couronnés d'une distinction remarquable : deux de leurs bières ont été récompensées lors des prestigieux **Untappd Community Awards 2024**, un concours mondial célébrant les meilleures bières artisanales.

Contact : Tél : 06 52 28 18 61  
Email : [contact@dwynbrewing.com](mailto:contact@dwynbrewing.com)  
103 Allée des Érables 69700 Montagny



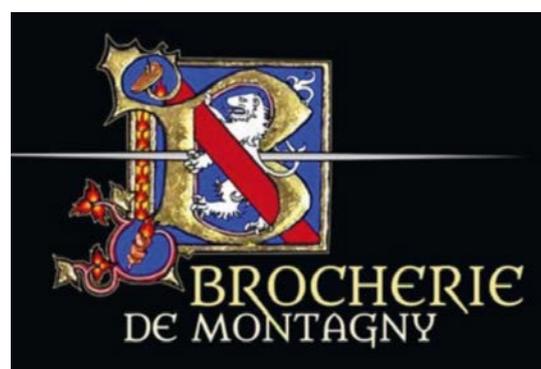
## AMBIANCE ESTIVALE

Sur la place de la mairie, les terrasses reprennent vie. Il suffit d'un rayon de soleil pour redonner le sourire aux Montagnerots et ralentir le rythme : on prend le temps d'échanger autour d'un verre ou dans la file d'attente du marché.

Mais au-delà de cette ambiance estivale, c'est tout l'enjeu de la municipalité : préserver la vie locale et l'économie de notre village. Un engagement auquel les élus sont profondément attachés.

Un cap que la commune suit avec ténacité depuis maintenant trois ans, d'ailleurs une nouvelle enseigne de restauration à ouvert « Brocherie de Montagny ».

**Une nouvelle enseigne sur notre commune** enrichit notre offre de restauration déjà variée. Avec trois styles différents, il y en a pour tous les goûts et tous les budgets. De plus, les nombreux espaces de stationnement facilitent l'accès aux habitants et visiteurs des environs.



## SORTIE AU PARC DE COURZIEU !

Lundi 23 juin, les classes de maternelle, de CP et de CE1 de l'école du Garon ont pris la direction du parc animalier de Courzieu pour y passer la journée.

Arrivé au parc, le groupe, accompagné de trois enseignantes et de plusieurs parents s'est dirigé vers les marmottes et la vallée des loups. Les enfants ont pu assister au repas de la meute, commenté par un soigneur qui leur a expliqué comment vivaient les loups, leur rôle, leur alimentation...

Après une pause pique-nique très attendue, les élèves de maternelle ont parcouru le sentier pédagogique au cours duquel ils ont participé à différents défis sensoriels et moteurs conçus pour éveiller leurs sens : sauts, explorations tactiles, écoute active, etc.

Les classes ont par la suite assisté à une démonstration de vol d'oiseaux en direct (buses, faucons, vautours, chouettes). Certains rapaces sont passés si près qu'ils ont frôlé les têtes des



petits spectateurs ! Un moment suspendu que tous ont adoré.

Après cette journée riche en découvertes, les enfants ont pris le chemin du retour la tête chargée de souvenirs de cette belle aventure en pleine nature.

## TRIPLETTES INTER-ENTREPRISES

Cette année, la rencontre inter-entreprises de la commune a réuni 20 triplettes pour un concours de pétanque placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Les équipes se sont affrontées avec enthousiasme.

Un grand merci à l'entreprise Thierry Chefneux, pour les lots offerts aux gagnants. La municipalité a également tenu à récompenser les trois premières

équipes en leur remettant des bons d'achats valables chez les commerçants de la commune.

À l'issue du tournoi les joueurs se sont retrouvés autour du pot de l'amitié et de délicieuses pizzas préparées par Bistrot Bella, un moment de partage très apprécié de tous. Par cette initiative nous réaffirmons notre engagement à soutenir les entreprises et les commerces de notre commune.



## LAND ART EN MATERNELLE, À L'ÉCOLE DES LANDES



Ce printemps, chaque classe a visité un sentier d'Art Nature : « Le Tacot voyage éphémère » à Rontalon ou « Le sentier de Gorneton » à l'occasion de la biennale à Chasse-sur-Rhône.

Chacun aura pu apprécier des œuvres d'artistes reconnus (venant parfois de très loin) conçues à partir de matériaux naturels souvent récoltés sur place. D'autres sont sorties de l'imagination d'enfants de classes maternelles et élémentaires de Chasse, Seyssuel et les environs.

Nous avons aussi créé les nôtres que nous avons installées aux abords de l'école. Une autre manière d'aborder l'écologie...



## SPECTACLE ET KERMESE POUR L'ÉCOLE DU GARON !

Le samedi 21 juin, la salle Trait d'Union a vibré au rythme de l'eau lors d'un magnifique spectacle qui a rassemblé toutes les classes de l'école du Garon, des maternelles aux CM2. Les élèves ont présenté une série de performances, mêlant danses, chants et percussions. Après cette représentation, la fête s'est poursuivie avec la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves (APE). Les stands de jeux tenus par des parents ont attiré petits et grands. Un food truck installé pour l'occasion a servi des burgers et des frites pour le plus grand plaisir de tous. Ce fut une très belle journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.



Les actes d'incivilité deviennent trop fréquents ! Ils polluent la ville, détériorent notre cadre de vie et coûtent extrêmement cher à la collectivité.

La première réaction légitime d'une partie de la population est une colère vive mêlée de frustration. La seconde réaction est de se tourner vers les pouvoirs publics de la commune afin de bien sûr trouver une solution immédiate et définitive. Quand l'appel téléphonique reste courtois, il est possible d'échanger, de partager, et d'envisager des solutions. Lorsqu'il ne l'est pas, c'est le maire, l'élu ou l'agent communal qui subit lui-même une incivilité en direct.

Le florilège de ces incivilités est consternant.

- La dépose d'encombrants n'importe où, n'importe quand ;
- La détérioration des équipements publics ;
- Les abris bus détériorés ;
- Les barrières de sécurité cassées ;
- Les déjections canines sur le domaine public ;
- Le stationnement et circulation anarchiques ;
- Les vols de fleurs et objets funéraires au cimetière ;
- L'utilisation des tondeuses et autres tronçonneuses les dimanches et jours fériés ;
- Le brûlage de déchets.

Tous ces actes ne sont pas acceptables et sont répréhensibles.

En premier lieu, la Police Municipale et la Gendarmerie sont présentes pour répondre et sanctionner ces incivilités. Lorsqu'une incivilité est constatée, le réflexe premier doit être celui

d'appeler la Police Municipale ou la Gendarmerie (17 ou 04 78 44 00 64) et ce, de jour comme de nuit.

Trop souvent encore, les habitants n'osent pas téléphoner ou porter à connaissance des faits réels auprès des forces de l'ordre par peur de représailles. Nous souhaitons rappeler ici que les appels que vous faites restent totalement confidentiels.

Ces appels sont potentiellement d'une grande aide pour notre police Municipale et nos gendarmes. Ils permettent d'approfondir les enquêtes, d'élucider les faits et de faire cesser tels ou tels agissements avec en conclusion, une sanction adaptée.

Pour exemple, depuis la mise en place de la participation citoyenne, beaucoup d'habitants communiquent immédiatement, lorsque des individus « rodent » dans leur quartier. Cela a déjà permis de déjouer bon nombre de délits sur le territoire communal, tels des cambriolages.

Aujourd'hui, Montagny souhaite attirer l'attention de tous ses administrés sur le phénomène des actes d'incivilité. Nous en appelons à une prise de conscience collective et nous vous proposons de devenir référent de votre quartier. Pour cela, nous vous invitons à vous présenter en mairie ou à envoyer un mail à Sandrine Fraisse-Sibille [securite@montagny69.fr](mailto:securite@montagny69.fr)

Pour rappel, les référents de la participation citoyenne constituent, au sein de leur quartier, une véritable chaîne de solidarité et d'alerte en partenariat avec la gendarmerie.

Toujours à l'écoute de nos concitoyens et soucieux de renforcer la sécurité et le bien-être de chacun, la municipalité a décidé de remettre l'éclairage public durant la nuit et de moduler à 50 % l'intensité des luminaires de la commune.



## SIGNATURE DE LA CONVENTION DE LA POLICE MUNICIPALE AVEC LA MAIRIE DE GRIGNY SUR RHÔNE

Vendredi 18 juillet, nous avons signé la convention de la Police Municipale avec la mairie de Grigny sur Rhône. Une équipe sera désormais mobilisée sur la commune pour assurer une présence renforcée sur le terrain.

Après l'installation des caméras de vidéo protection, cette nouvelle étape confirme que la sécurité reste une priorité essentielle pour nos concitoyens.

Un grand merci à Xavier ODO Maire de Grigny sur Rhône pour son engagement et son accompagnement dans ce projet.



## OCCUPATION ILLÉGALE

La municipalité constate à ce jour une recrudescence des installations non autorisées de résidences mobiles sur des terrains privés contraires aux règles d'urbanisme en vigueur dans la commune.

Cette situation est préjudiciable pour la préservation de notre cadre de vie et des espaces naturels sensibles auxquels nous sommes tous attachés.

Afin de respecter les droits et traditions des gens du voyage et l'usage d'un habitat mobile, une aire d'accueil aménagée est disponible pour des

installations temporaires en toute légalité, la Loi nous obligeant d'ailleurs, en cas d'installation illicite, à établir systématiquement un procès-verbal et à saisir immédiatement les autorités compétentes (gendarmerie, préfecture, Procureur de la République).

La commune entend rester mobilisée sur ce sujet et rappeler que le respect des règles tendant à la préservation de notre patrimoine naturel est l'affaire de tous, notamment des propriétaires privés.

## RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française dès leurs 16 ans.

### Qui doit se faire recenser ?

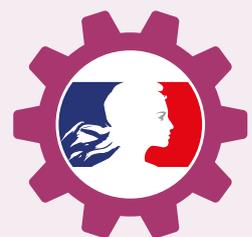
Les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Si le jeune ne s'est pas fait recenser dans les délais, il a jusqu'à ses 25 ans pour régulariser la situation.

### Où et comment se faire recenser ?

Il faut se présenter au secrétariat de la mairie de la commune de son domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La démarche peut être faite par le jeune seul ou accompagné par l'un de ses parents.



### Après avoir fait le recensement citoyen :

La mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens, concours et pour l'inscription au permis de conduire. Cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.

Suite au recensement le jeune sera convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

L'inscription est automatique sur les listes électorales dès le 18<sup>e</sup> anniversaire.



## NOUVEAU SQUARE SAINT CIERGE

Vendredi 16 juin la commune inaugurerait le square Saint Cierge derrière l'école du Garon. Un espace de jeux pensé et créé pour les enfants. Un lieu à leur image vivant et joyeux. Ce square n'est pas seulement une aire de jeu, il est le symbole du lien social et de la qualité de vie dans notre commune.



## UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TOIT DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

En partenariat avec la commune, le collectif citoyen Centrales Villageoises Graines d'énergies via sa SAS a installé une centrale photovoltaïque sur le toit du nouveau Centre Technique Municipal.

Graines d'énergies loue le toit à la commune (qui récupère ainsi un petit loyer) et finance l'installation des panneaux, via de l'investissement citoyen. Graines d'énergies se rembourse son investissement en vendant l'électricité produite. Elle vend en local à la commune, aux professionnels, ou même à n'importe quel particulier de Montagny ou des environs, à un prix compétitif. Tout ce qui n'est pas vendu en local sera acheté par EDF qui est obligé de lui acheter ce surplus au prix de 11.26c€/kWh. Prix qui est garanti pendant 20 ans, ce qui rend le modèle financier très sûr. Tous les membres de Graines d'énergies sont bénévoles. Les bénéfices réalisés seront répartis entre le financement de nouveaux projets et la rémunération des actionnaires via l'augmentation du prix des parts sociales.

Si vous souhaitez participer à l'aventure, en étant bénévole, actionnaire, en proposant votre toiture (150m<sup>2</sup> minimum) ou en nous achetant de l'électricité, écrivez-nous à [grainesdennergies@centralesvillageoises.fr](mailto:grainesdennergies@centralesvillageoises.fr).



## PFAS

L'action judiciaire suit son cours sur l'affaire des PFAS avec notre avocat M. Hourse, mandaté par plus de trente communes du sud lyonnais. De nouveaux audits vont avoir lieu et nous espérons faire financer les nouveaux aménagements de filtrations des PFAS par les pollueurs identifiés.

Notre syndicat MIMO assure une distribution en eau potable conforme actuellement à la législation en cours, inférieure à 100 nanogrammes/l. La commune est très vigilante sur ce sujet pour la santé de tous.

## NETTOYAGE DES ABORDS

Face aux nombreuses remarques d'habitants, il est important de rappeler que les murs de clôture visibles depuis la voie publique participent à l'image du village et au bien-être collectif.

Chaque propriétaire est invité à en assurer l'entretien, notamment ceux donnant sur la rue. Cela comprend :

- Le nettoyage des salissures, mousses ou dépôts verts,
- la remise en peinture si besoin,
- la suppression des affiches ou graffitis,
- l'élagage des végétaux débordant sur la voie publique.

En cas de doute sur la responsabilité (voirie ou propriété privée), n'hésitez pas à vous renseigner directement à l'accueil de la mairie.



En soignant ses abords, chacun contribue à la qualité de vie à Montagny. Merci à tous pour votre civisme !

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Dimanche 23 mars, les enfants du groupe Nature ont organisé un nettoyage de printemps dans la commune. Cette année, deux points de rassemblement étaient prévus, permettant une participation efficace. Une quantité significative de déchets a été collectée, notamment des bouteilles, des mégots et divers débris.

Malheureusement, ces résultats mettent en lumière un manque de civisme persistant. Il est urgent que chacun, piétons comme automobilistes, prenne conscience que la propreté est une responsabilité collective.

## DEUX CHANTIERS DE VOIRIE EFFECTUÉS RÉCEMMENT



Sur la Montée de Sourzy a été réalisé un tronçon de mode doux entre l'arrêt Pierre Regard et le DOJO. Il comprend un cheminement piéton sur

le côté droit en montant, le remplacement de la barrière de sécurité et la reprise de la couche de roulement. La prolongation jusqu'à la place de Sourzy est en cours d'études.

Il a été mis en œuvre des enrobés sur la montée du Vieux Bourg depuis la route du Bâtard jusqu'à la place de la vieille chapelle.

Trois autres chantiers sont programmés en juillet : la fin de la rue des Anciens Combattants, la rue du Bresselon et le Chemin des Revoultes.

La construction des nouveaux ateliers municipaux a été achevée et la livraison du bâtiment a été effectuée le 10 juillet. Le coût des travaux, suite à l'appel d'offres, a été respecté.

## LE CLUB DE L'AMITIÉ DE MONTAGNY



Le 10 décembre 2024, le Club de l'amitié a organisé son repas de Noël à Mornant. À l'issue de ce déjeuner, nous avons eu le plaisir d'honorer nos deux doyennes : Odette Arduin et Assunta Carrer qui avaient fêté leur 96 printemps dans l'année.

Deux anniversaires étaient également au programme du jour, celui de M. Philip et celui de la présidente. Très belle journée conviviale qui s'est terminée en chansons.

## LE TRAIT D'UNION MONTAGNY BASKET SE DÉVELOPPE !



Le club, créé en 2023, dépassera les 50 licenciés pour la saison 2025-2026. On en comptait 18 la première saison et 33 pour la seconde.

Le premier objectif est de former les jeunes, sans oublier le côté humain et le plaisir. Mais depuis 2023, l'association accueille également

des enfants en dehors du club pour les semaines multisports. Il s'agit de faire découvrir différents sports pendant les vacances scolaires.

Nos jeunes ont remporté 3 coupes cette saison. Le club organise divers événements. Il a créé en 2025 des sections loisirs BASKET et MULTISPORTS pour enfants et adultes.

En 2023-2024, le club comptait 2 catégories : U7 et U9. En 2024-2025, le club a presque doublé ses effectifs en U7 et U9. En 2025-2026, le club comptera 7 catégories : U7, U9, U11, Jeunes et adultes MULTISPORTS, Jeunes et adultes BASKET LOISIRS.

Les inscriptions sont ouvertes pour les adultes et les enfants de 4 à 12 ans.

Contact Président : 06 58 46 05 72

Site internet : <https://www.tdu-montagnybasket.fr/>



## LE SPECTACLE ALFA3A DE FIN D'ANNÉE



Nous avons le plaisir de vous présenter le compte-rendu du spectacle de fin d'année qui s'est tenu le 23 mai dernier au Trait d'union. Cet événement a marqué une étape importante, car il a réuni pour la première fois 72 enfants des deux écoles maternelles et élémentaires favorisant ainsi le partage et la mixité entre les jeunes participants.

Le thème du spectacle, « Les Incroyables Talents des Enfants » a permis à chaque enfant de s'illustrer en mettant en avant leurs compétences artistiques. Nous avons eu le plaisir d'assister à des performances variées (danse, chant, cirque, monocycle, acrobatie, accro sport, gym, dessin, théâtre) et des démonstrations de talents



divers. Chaque prestation a été accueillie avec enthousiasme par le public, renforçant l'esprit de communauté et de soutien entre les familles et les enfants.

Ce spectacle a non seulement permis aux enfants de briller sur scène, mais également de créer des liens entre les élèves des deux écoles. Les retours des parents ont été extrêmement positifs, soulignant l'importance d'événements tels que celui-ci pour le développement social et artistique des enfants.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cet événement : mention spéciale à Rita assistée d'Albino et Laetitia, ainsi que la mairie pour son soutien constant. Nous espérons que ce spectacle marquera le début d'une collaboration enrichissante entre nos deux établissements et que nous organiserons d'autres événements en commun à l'avenir.

## UN SOURIRE POUR UNE CHAPELLE !

Imaginez-vous Montagny sans sa chapelle ? Bien sûr que non ! Alors rejoignez notre projet d'art participatif des Amis du Vieux Montagny pour rassembler toutes les générations autour de notre jolie chapelle du XII<sup>e</sup> siècle. En effet, les intempéries répétées et l'érosion du temps ont gravement endommagé son toit et ses murs.

L'objectif de ce projet est de photographier 300 portraits lors des différentes manifestations et festivités organisées sur la commune comme les jours de marché par exemple.

Petits, grands, particuliers, entreprises, tout le monde peut poser devant l'objectif ! Et déjà plus de 200 portraits ont déjà été réalisés.

Tous les portraits seront imprimés en grand format et affichés au Vieux Bourg lors des

Journées Européennes du Patrimoine, les 20 et 21 septembre 2025.

Nous avons besoin de votre soutien pour préserver ce beau patrimoine !

Les Amis du Vieux Montagny : contact :  
contact.avm.histoire.patrimoine@gmail.com



## DESTINATION OLEGGIO CASTELLO !



Le comité de jumelage Montagny-Oleggio Castello termine une nouvelle année. Très dense, elle a été riche d'émotions, de culture, d'échanges, de convivialité. Vous avez été nombreux(ses) à participer à la deuxième assemblée générale, le 28 juin 2025.

### Rétrospective de cette année 2024/2025 :

- Soixante-dix adhérents.
- Une visite officielle de nos amis jumelés, avec signature du serment du jumelage et pose des panneaux de jumelage aux entrées de la commune.
- Deux cours hebdomadaires d'italien, animés par Concetta.
- Trois cafés italiens, sur la Renaissance, le cinéma et la musique italienne.
- Un "cantiamo insieme" proposé par l'artiste comédien Tony Di Stasio, au chant et à la guitare.
- Un concert immersif dans la culture musicale italienne, avec le groupe « Al dente » et son spectacle « O Sole Mio » qui a réuni de très nombreux spectateurs au Trait d'Union.
- Un stand au marché de Noël des Festi'Gones a proposé de délicieux produits italiens.
- Un "bébés lecteurs", animé par Delphine Lafoy-Escudier, responsable de la bibliothèque.
- Des échanges entre deux classes de primaires des écoles de Montagny et celles d'Oleggio Castello via la création d'un Padlet, sorte de tableau numérique collaboratif permettant la communication (texte, vidéo ou audio) entre les écoles.
- Nous avons contribué à l'organisation d'une visite d'un jour en juin, pour l'Association des anciens pompiers de Montagny et d'un séjour en juillet, pour les Cyclistes du Club Cyclo de Montagny à Oleggio Castello.
- Organisation della Festa della Befana "galette des Rois" et "Panettone" en partenariat avec les Amis du Vieux Montagny.



→ Contacts réguliers, avec nos amis Italiens en visio Conférence, notamment lors des temps forts tels que Noël, Pâques, mais aussi participation à nos « cafés Italiens ».

Le comité de jumelage est soucieux de toujours vous proposer une programmation annuelle riche et de vous faire découvrir la culture italienne en collaboration avec nos amis jumelés d'Oleggio Castello qui œuvrent d'arrache-pied de l'autre côté des frontières pour faire vivre notre jumelage.

De beaux projets sont à venir, notamment le voyage à Oleggio Castello pour nos adhérents, qui aura lieu en septembre 2025, mais aussi reconduction de toutes les activités en abordant différentes thématiques, et de nouvelles perspectives. Nous serons présents et heureux de vous accueillir au forum des associations de septembre, pour vous donner toutes les informations que vous jugerez utiles.

Vous pouvez aussi dès à présent nous contacter par mail à : [montagny.oleggio@gmail.com](mailto:montagny.oleggio@gmail.com)

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui participent activement à la vie de notre jumelage. À très bientôt.

Le bureau du comité de jumelage.



## INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES TOITURES



L'ADEM, Association Défense Environnement Montagny, a décidé de promouvoir une action dans laquelle nous pouvons tous nous impliquer : la production d'énergie électrique décarbonée et renouvelable, sans destruction de la biodiversité. Il s'agit de l'installation de panneaux photovoltaïques sur toitures.

Dans cet objectif, l'ADEM, SOLARCOOP et « Graines d'Énergies » ont animé une réunion publique, en partenariat avec la mairie de Montagny, le 12 mars 2025, pour informer les participants sur les différentes possibilités de s'impliquer dans des installations photovoltaïques sur toitures. Cette réunion a rassemblé une cinquantaine de participants qui ont pu recevoir les informations apportées par les deux spécialistes intervenants.

Louis Villard, de la coopérative d'intérêt collectif SOLARCOOP, nous a exposé les différents principes techniques et financiers d'installation de panneaux photovoltaïques sur toitures de maisons individuelles et les appuis que SOLARCOOP propose aux personnes intéressées. Ainsi, la coopérative peut réaliser un accompagnement individualisé, et gratuit, pour l'élaboration de votre projet individuel d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de votre maison. Elle peut

également organiser des commandes groupées de kits solaires en autoconsommation à installer soi-même.

Maxime Thinon, de la centrale villageoise « Graines d'énergies », nous a présenté les principes d'installation, par « Graines d'énergies », de panneaux photovoltaïques sur grandes toitures (bâtiments publics et privés des communes de la CCVG). La centrale villageoise propose des dispositifs de participation individuelle aux projets portés par « Graines d'énergies », soit par une implication bénévole soit par une implication financière par souscription d'actions.

À l'issue de la réunion, plusieurs participants ont commandé des kits solaires en autoconsommation ou ont sollicité un accompagnement individualisé.

Si vous êtes intéressés par un des thèmes présentés, n'hésitez pas à nous contacter !

Contacts ADEM :

[asso.adem69@gmail.com](mailto:asso.adem69@gmail.com) ou [et.claude@live.fr](mailto:et.claude@live.fr)

Contact SOLARCOOP :

[www.solarcoop.fr](http://www.solarcoop.fr) ou [contact@solarcoop.fr](mailto:contact@solarcoop.fr)

Contact « Graines d'Énergies » :

[grainesdenergies@centralesvillageoises.fr](mailto:grainesdenergies@centralesvillageoises.fr)

## L'ASSOCIATION DANSE ATTITUDE UNE SAISON RICHE EN ÉVÈNEMENTS

En février, le Battle Cohésion organisé en binôme avec l'école 19<sup>e</sup> avenue dance complex de Brignais, a accueilli une centaine de danseurs hip hop et contemporain venus de toute la France. Cet événement a eu un véritable succès et sera reconduit en 2026.

Le 24 mai, c'est le théâtre qui a fait sa restitution annuelle devant un public venu nombreux applaudir le talent des petits et grands comédiens dirigés par Muriel Mamcarz.

Dans cette proposition, le théâtre a été dévoilé sous de multiples facettes. Entre répétitions, costumes et techniciens minutieux, le public a été invité à explorer un théâtre abandonné où passé et présent se rencontrent. Une mise en abîme qui interroge le rôle de l'acteur et du spectateur.

Les danseurs et danseuses des classes concours ou chorégraphiques ont participé à de nombreux concours. Au concours de la Confédération Nationale de Danse (CND) sur 8 passages, 5 ont été sélectionnés au National et ont obtenu d'excellents résultats.

Les élèves de classe préparatoire ont gagné en plus d'un premier prix au concours Entrelacé de Bron, un stage en Italie. Les parents et la professeure sont très fiers de leur première année de concours. La classe Chorégraphique des grands a été sélectionnée au national de la FFD en juillet.

Dans son spectacle de danse « Saisons » Danse Attitude a voulu explorer la beauté et la transformation de la nature à travers les quatre périodes de l'année, l'automne, l'hiver, le printemps et l'été.

Chaque saison a été interprétée par des moments expressifs, des costumes évocateurs et des jeux de lumière subtils, reflétant les changements d'énergie et d'émotion. Les danseurs guidés par des chorégraphies inspirées et dynamiques ont illustré la mélancolie de l'automne, la fraîcheur et la morosité de l'hiver puis la renaissance de la nature au printemps, et enfin la vitalité de l'été. Ce spectacle a été une invitation à ressentir les cycles de la vie et à célébrer la connexion entre l'homme et la nature, offrant une expérience émotionnelle, riche et poétique. Ce sont environ 160 danseurs qui ont mis tout leur cœur sur scène. Le public en immersion sensorielle leur a réservé un très bel accueil et de chaleureux applaudissements.

Une élève de longue date, a soulevé le 36<sup>ème</sup> spectacle de Céline Colantonio et remercié les deux professeures Céline et Léa Genet Colantonio pour leur implication tout au long de l'année.

Association Danse Attitude  
273 allée des Erables 69700 Montagny  
[www.danseattitude.fr](http://www.danseattitude.fr)

Demandes d'informations :  
[secretariat.danse.attitude@gmail.com](mailto:secretariat.danse.attitude@gmail.com)



*Du vent dans mon piano – Premier prix CND, premier prix Entrelacé - classe préparatoire. Photo Emmanuel De Tarade*



*Contemporain  
Léa Genet Colantonio  
Photo Emmanuel De Tarade*



Théâtre ou réalité  
Restitution 24 mai 2025  
Muriel Mamcarz

Photo Emmanuel De Tarade  
Rayonne – Premier Prix CND  
Classe concours Catégorie 2  
Battle Cohésion  
Février 2025 – Trait d'Union

## PORTES OUVERTES SUR L' AS PGM

Les 2 journées portes ouvertes de l'école de golf de Montagny AS PGM se sont déroulées sous la chaleur mais avec beaucoup de bonne humeur et d'engagement des enfants venus découvrir le jeu de golf.

Notre PRO, Élodie Sauzet Le Gouill, avait préparé un parcours ludique et agrémenté de jeux d'eau pour rafraîchir ces moments très très ensoleillés. L'équipe encadrante, Kévin, Rachel, Vincent Dominique et Maryline a accompagné les adultes qui ont voulu «taper quelques balles».

Il reste beaucoup à découvrir de ce sport, et c'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le premier week-end de septembre pour les inscriptions aux cours annuels.

Bel été à toutes et tous.

Maryline  
Présidente de l'AS PGM.



**GOVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



**espace sans tabac**  
**Ici, on joue.**  
**On apprend. On respire.**  
**PAS DE PLACE POUR LA FUMÉE.**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025, il est interdit de fumer :

- dans les parcs et jardins publics
- sur les plages
- aux abords des écoles et crèches
- près des stades, bibliothèques...

**Pourquoi ces espaces sont sans tabac ?**

- Dénormer le tabac dans les lieux du quotidien
- Protéger les enfants et les non-fumeurs de la fumée
- Réduire l'attractivité sociale du tabac, notamment chez les jeunes
- Préserver l'environnement : un mégot peut polluer jusqu'à 500 L d'eau

 Une nouvelle signalétique vous guide dans l'espace public.

Ensemble, créons des lieux plus sains pour toutes et tous.  
Pour en savoir plus sur les espaces sans tabac, rendez-vous sur [sante.gouv.fr](http://sante.gouv.fr).  
Besoin d'aide pour arrêter de fumer ? Ça se passe sur [TABAC-INFO-SERVICE.FR](http://TABAC-INFO-SERVICE.FR) ou au 3989

**Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !**




**SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN**  
[www.agirmoustique.fr](http://www.agirmoustique.fr)

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

**E.I.D.**  
Éducation Interdisciplinaire  
Rhône-Alpes

## PAROLE DES ELUS D'OPPOSITION ET DE PROPOSITION

Rédaction juillet 2025

**La sécurité, parlons-en ...** En terme de sécurité, rechercher et proposer des solutions matérielles c'est bien, les mettre en œuvre c'est parfois beaucoup plus complexe dès lors que les intervenants sont multiples : (département, CCVG, commune)

les solutions proposées ne répondent pas forcément aux attentes.

### Les enjeux d'une sécurité maîtrisée :

#### -L'éclairage public :

Les tentatives d'effraction de nuit en présence ou pas des occupants des maisons visées, les vols de roues de véhicules ont conduit la municipalité à revoir la programmation de l'éclairage public entre 22h et 5 h du matin. A l'époque où cette décision a été prise par le conseil municipal, les gendarmes qui interviennent sur Montagny nous expliquaient qu'il avait été constaté que l'extinction totale de l'éclairage la nuit n'avait pas d'incidence sur la délinquance et que la majorité des vols avec effraction se déroulaient en plein jour.. Maintenant, la commune a décidé de passer à une intensité d'éclairage public réduite à 50% (le Conseil Municipal n'a pas été consulté !!)



#### -La création d'une police municipale :

Après de multiples rebondissements la convention passée avec la commune de Grigny s/Rhône va enfin se mettre en place et permettre à la commune de disposer d'une patrouille de deux agents de police 3 jours par semaine. La mise en place très tardive par la commune a semé le doute dans l'esprit des Montagnerots qui ont fait face ces dernières semaines à une recrudescence des vols et effractions de tout ordre.



**-Quartier de Brasseronde :** la mise en place des ralentisseurs réalisés sans trop de difficultés apparentes ont permis de limiter la vitesse. Mais malgré cela il y a toujours des excès de vitesse et des accidents résultants de pertes de contrôle de véhicule.

Récemment un poteau en béton a été couché dans le virage, heureusement, sans conséquence humaine.

**-RD 105 tronçon dans la montée du Baconnet et à la hauteur de la maison de santé :** la vitesse est excessive et la circulation en nette augmentation sur cet axe cela est en grande partie responsable des nombreux accidents constatés. Pour réguler la vitesse les élus d'opposition demandent depuis des années la mise en place de ralentisseurs car les panneaux lumineux ne suffisent pas. De plus, une fois la zone des ralentisseurs franchie les véhicules accélèrent au maximum pour attaquer la descente. Le Maire s'abrite sur des arguments administratifs très lourds à gérer selon lui, qui retardent la réalisation de nouveaux ralentisseurs, a-t-il bien conscience de la dangerosité sur ce tronçon de la RD 105 ??



**- Intersection entre la montée de Sourzy et de la rue du Manissolon :** les nombreux refus de priorité sont à l'origine d'accidents plus ou moins graves. Qu'est-ce que la commune attend pour prendre des dispositions, plusieurs solutions existent notamment avec la mise en place d'une signalisation adaptée, panneaux stop, céder le passage etc...



**-Aménagement du tronçon compris entre le DOJO et l'abribus Pierre Regard :** il est opérationnel, mais il manque la partie barrière de sécurité pour les piétons côté du cheminement qui longe la propriété, là aussi cela représente un risque bien réel que la commune ne doit pas ignorer. Nous avons demandé que le cheminement soit à gauche pour éviter les deux passages piétons dangereux... nous n'avons pas été entendus !

**-Aménagement du chemin piétonnier entre le DOJO et la place de Sourzy :** la partie entre le DOJO et l'abri bus de l'ancienne pharmacie reste à aménager (retard côté département selon le Maire), et la partie arrivée sur la place de Sourzy est dans l'attente de la concrétisation du projet immobilier à la place du panorama. On en est où ?

*Elus d'opposition et de proposition, nous apportons nos compétences au dialogue communal.*

Jean-Luc Bérard, Claude Meunier, Michel Moreau, Françoise Muguet

e-mail: ensemblepourmontagny@gmail.com- Facebook : Ensemble-donnons-du-cœur Montagny69700